

Checklist pour les joueurs et joueuses dans le sport populaire

Les mesures de l'OFSP ainsi que les concepts de protection de Swiss Volley et des exploitants d'installations doivent être respectés en tout temps .

Principes de base

- Respect des règles d'hygiène de l'OFSP
- Social-Distancing (distance minimale de 2 mètres entre toutes les personnes; 10 m² par personne ; pas de contact physique)
- Groupe de cinq personnes maximum. Si possible, même composition de groupe et sauvegarde d'une liste des participants pour retracer les éventuelles chaînes d'infection
- Les personnes particulièrement menacées doivent respecter les prescriptions spécifiques de l'OFSP

À quoi dois-je particulièrement faire attention en tant qu'athlète ?

Les athlètes présentant des symptômes de maladie ne sont pas autorisés à participer à l'entraînement. Ils appellent leur médecin de famille et suivent ses instructions. Le groupe d'entraînement doit être immédiatement informé des symptômes de la maladie.

Le contact physique ne fait pas partie du jeu au volleyball et au beach volley; les traditionnels hand-shakes, les high-five et les regroupements d'équipe sur le terrain et en dehors du terrain doivent être strictement évités.

Checklist:

- Je me suis inscrit-e au match/ à l'entraînement (obligatoire)
- Ma participation ainsi que la durée de l'entraînement ont été confirmées par mon entraîneur ou le représentant Covid-19
- Je me suis mis-e en tenue de sport à la maison
- Je n'échange pas d'objets ou de vêtements avec d'autres joueurs ou joueuses
- J'arrive au centre sportif au plus tard 5 minutes avant l'heure du match ou de l'entraînement (arrivée recommandée à pied, à vélo ou en voiture individuelle, éviter les transports publics si possible, ou sinon en respectant les recommandations du Conseil fédéral et de l'OFSP)
- Je quitte l'installation au plus tard 10 minutes après la fin de l'entraînement (je me change et me douche à la maison)

En s'inscrivant et en confirmant sa participation à l'entraîneur, l'athlète accepte de se conformer à toutes les exigences. En cas de non-respect des règles, le joueur ou la joueuse est exclu de l'entraînement.

Vous trouverez de plus amples informations, telles que le concept de protection de Swiss Volley, sur le lien <https://www.volleyball.ch/verband/coronavirus>.

Swiss Volley et ton club comptent sur la solidarité et la responsabilité de chacun.